

[Texte]

problem there, and I have seen it in many places. So it needs shaking up all the way down the line.

The Chairman: Thank you, Mr. Rynard.

Monsieur Caouette, dix minutes.

M. Caouette: Je ne prendrai pas autant de temps, plusieurs de mes questions ayant été soulevées par mes deux prédécesseurs. Je suis d'accord avec eux pour dire qu'il est très important aujourd'hui de s'intéresser davantage aux services qu'on peut rendre aux personnes du troisième âge.

Dans à peu près toutes les régions du Canada, des lois provinciales viennent contrecarrer notre travail plutôt que d'y apporter une amélioration. Comme nous le savons, \$20 seront accordés aux personnes âgées qui retirent le supplément du revenu garanti. Par contre les provinces ont l'intention de réduire la pension. Prenons le Québec, avec le Régime des rentes, il diminuera le montant alloué... Le ministre semble me faire un signe de tête me disant non. J'espère que c'est non. Il est rare que nous octroyions des augmentations à nos personnes âgées et que par contre à d'autres paliers de gouvernement, on ne procède pas à certaines déductions. Je pense qu'il nous faut appuyer surtout sur les services que nous devons rendre. Nous avons, nous, au gouvernement fédéral des projets de Canada au travail, dans mon comté du moins qui sont très forts. Ce qui aide beaucoup nos personnes âgées et cela va toujours en s'améliorant. Les services offerts, tels le déblaiement de la neige ou les soins à domicile, soins médicaux ou autres, sont une nécessité. J'espère que ces services seront disponibles encore longtemps. Ne devrions-nous pas insister davantage auprès du gouvernement afin que ces gens-là puissent continuer de bénéficier de ces services. On sait qu'il est pénible pour eux de changer de logement après y être demeurés pendant 30, 40 ou 50 ans. A cause de la vieillesse ou de la maladie, ces personnes-là sont obligées de quitter leur environnement et très souvent s'en aller vivre dans des maisons de retraite.

On sait qu'aujourd'hui, c'est assez difficile pour ces personnes. Tous les députés, je suis certain, ont souvent des demandes pour essayer de faire entrer à ces endroits des personnes du troisième âge, alors que c'est très difficile. Je pense qu'on devrait étudier plus attentivement la possibilité de donner des soins ou de donner des services à ces personnes-là, peu importe dans quel cadre cela pourra se faire. On sait que dans le cadre que nous avons présentement, qui est le projet Canada au travail, il est assez difficile de donner pendant deux, trois ou cinq ans, ou à long terme, si on veut, ces services. J'appuie, quant à moi, ce que mes deux collègues ont dit tantôt, à savoir qu'on devrait porter une attention spéciale à ce domaine-là. Merci.

• 1140

Le président: Madame le ministre, est-ce que vous voulez répondre?

Mlle Bégin: Monsieur le président, je pense qu'il est important de clarifier l'importance d'obtenir des provinces l'assurance qu'elles ne récupéreront pas de façon indirecte l'argent supplémentaire que nous versons aux personnes âgées.

[Traduction]

en gériatrie. C'est la grande difficulté que j'ai constatée en bien des endroits. Il faut donc tout changer de A à Z.

Le président: Je vous remercie, monsieur Rynard.

Mr. Caouette, 10 minutes.

Mr. Caouette: I will not need 10 minutes, many of my questions having been raised by the two members who spoke before me. I agree with them that it is very important today to take more interest in the services we can provide to senior citizens.

In about every region of Canada, provincial laws hinder our work instead of helping it. As we know, \$20 will be given to the senior citizens already getting the GIS. On the other hand, the provinces intend to reduce the pension. Let us take Quebec for example, where the allowance given under the Quebec Pension Plan will be reduced. The Minister seems to be saying that it is not so. I do hope that it is not so. When we granted increased benefits to our senior citizens, it is seldom that other level of government do not bring in some reductions elsewhere. I think that the emphasis must be put on the services that we can provide. The federal government has some contracts like the Canada Works Program, which are going very well, at least in my riding. That kind of program is a great help to our senior citizens and they are always improving. The services provided, such as snow removal or home care, medical care as well as others, are a necessity. I hope that these services will be available for a long time to come. Should we not press more the government for these services to be provided to these people on a continuous basis? We know that it is very hard for them to move after living 30, 40 or even 50 years in the same house. Because of their age or some illness, these people are forced to leave their environment and very often they have to go to a home for the aged.

We know that it is very difficult for these people nowadays. I am sure that all the members receive numerous requests to try and help senior citizens to get into these homes, because it is very difficult. I think we should more seriously consider the possibility of providing care and services to these people, whatever the system that could permit that. We know that in the present system, which is the Canada Works Program, it is rather difficult to provide these services for two, three or five years, or over a longer period. I personally agree with my two colleagues who said that we should give special attention to that question. Thank you.

The Chairman: Madam Minister, would you like to respond?

Miss Bégin: Mr. Chairman, I think it is essential to say how important it is to get from the provinces the assurance that they will not recover indirectly the supplements we are giving to senior citizens.